

# Le Petit MOZÉEN

BULLETIN MUNICIPAL | SEPTEMBRE 2025

**8ÈME FESTIVAL**  
**ARTS D'HIVER**

**VENDREDI 14 NOV**  
AFTERWORK - Blindtest géant en live

**SAMEDI 15 NOV**  
Spectacles

[www.mozesurlouet.fr](http://www.mozesurlouet.fr)  
mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

**MOZÉ**  
SUR  
**LOUËT**

# Compte rendu

## Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 1<sup>er</sup> juillet 2025

Etaient présents : Mme BAUDONNIERE, Mme GODINEAU, M. ROUSSEL, Mme CHABROUILLAUD, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes FREMY, MOUKADEME, MM. CUVELIER, PELLOIN • Secrétaire de séance : M. PELLOIN • Absents excusés : M. MEUNIER qui donne procuration à M. ROUSSEL, M. QUILEZ qui donne pouvoir à M. PELLOIN, Mme SECHET qui donne pouvoir à Mme CHABROUILLAUD, Mme PAULT qui donne pouvoir à Mme GODINEAU.

### SERVICES ENFANCE JEUNESSE – TARIFS 2025-2026

La commission Enfance Jeunesse présente un projet de revalorisation de tarifs 2025-2026 avec des nouveautés (cf tarifs 2024-2025 et doc tarifs 2025-2026) :

- La création d'un 4<sup>ème</sup> quotient familial (QF) destiné à mieux répartir les familles suivant les tranches de quotient et permettant de faire porter l'effort tarifaire sur les tranches les plus élevées :
  - les deux premières tranches de QF sont conservées (0-800 et 801-1200 représentant 58 familles)
  - la troisième tranche (1200 et + représentant 143 familles) est découpée en deux tranches (1201-1500 et 1500 et +)
- L'harmonisation du fonctionnement de l'ALSH site Mozé avec l'ALSH site Denée dans un souci de répondre aux demandes de la PMI, de réaliser l'équité entre les familles utilisatrices, d'obtenir des aides plus importantes de la CAF :
  - horaires identiques (9h-17h au lieu de 10h-17h)
  - repas pris au restaurant communal (au lieu du pique-nique)
  - tarifs identiques

NB : le service de péricentre (distinct de l'ALSH) sera proposé uniquement à Denée

- La simplification des tarifs des séjours qui seront calculés en pourcentage du tarif, au plus proche du coût réel.
- La simplification des tarifs de restauration et l'ajustement aux 4 tranches de QF. L'application de la loi Egalim (introduction de produits certifiés et biologiques) conduit à augmenter le coût « denrée ». Aussi, la commission propose une revalorisation de 2 % des tarifs. Pour simplifier, il a été décidé un tarif unique pour les repas hors commune (5 €), ainsi qu'une majoration unique en cas de non réservation, de 1 €.

#### DCM 2025-39 – Services Enfance Jeunesse – Tarifs 2025-2026

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.  
Le Conseil demande de retravailler pour le Spot Jeunes en commission.

### SERVICES ENFANCE JEUNESSE – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Suite à l'harmonisation de l'organisation des ALSH des sites Mozé et Denée, il convient de modifier le règlement des services afin de l'adapter aux modifications engendrées.

#### DCM 2025-40 – Services Enfance Jeunesse – Modification du règlement intérieur.

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité sur la modification du règlement intérieur.

### SUBVENTION A L'OGEC LE PRIEURÉ POUR LA MISE A DISPOSITION D'UNE SALARIEE

Comme chaque année, la commune doit procéder au remboursement du temps passé par une salariée de l'OGEC pour l'accompagnement du retour des enfants, du restaurant scolaire vers l'école. La mise à disposition s'élève à 632,54 € pour l'année scolaire 2024-2025.

#### DCM 2025-41 – Subvention à l'OGEC Le Prieuré pour la mise à disposition d'une salariée

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

### MODIFICATION CONVENTION D'UTILISATION SALLE DE SPORTS

Lors de la réunion de la commission sports chargée d'établir le planning d'occupation de la salle de sports, les créneaux des associations ont été revus avec des horaires légèrement modifiés par rapport à la convention d'utilisation validée par le Conseil Municipal en décembre 2024.

Il conviendrait de modifier l'article 6 - Horaires des séances – comme suit :

La phrase : « La salle des sports est habituellement mise à disposition des associations de 18h15 à 01h00 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi, le créneau pour les associations est de 16h à 01h. »

Est remplacée par : « La salle des sports est habituellement mise à disposition des associations de 18h00 à 01h00 le lundi et jeudi, de 16h30 à 01h00 le mardi, mercredi et vendredi. »

#### DCM 2025-42 – Modification convention d'utilisation salle de sports

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

### FESTIVAL ARTS D'HIVER – TARIFS 2025

Lors de l'édition 2024, le Conseil Municipal avait fixé un tarif unique de 8 € par personne pour les spectacles payants du festival. Cette année, la commission communication propose une révision des tarifs pour les 3 spectacles payants du 15 novembre 2025. **DCM 2025-43 – Festival arts d'hiver – Tarifs 2025**

Le Conseil Municipal vote pour une augmentation des tarifs par 9 voix pour et 4 abstentions. Le Conseil Municipal vote pour passer le tarif à 9 € par spectacle.

### REMBOURSEMENT DON FESTIVAL

Suite à un quiproquo entre les dons et les reçus fiscaux, une entreprise a été résollicitée pour un don et a versé par erreur ce 2<sup>ème</sup> don non souhaité.

Afin de se conformer au souhait initial de l'entreprise de n'opérer qu'un seul don, il est proposé de lui rembourser la somme de 150 € correspondant au 2<sup>ème</sup> don erroné.

#### DCM 2025-44 – Remboursement don festival à la société LVVD

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

### SIEML – FONDS DE CONCOURS REPARATION ECLAIRAGE PUBLIC

Le Syndicat d'Energie du Maine et Loire (SIEML) a fait parvenir un devis estimatif des travaux de réparation du réseau de l'éclairage public (remplacement candélabre n° 325 Rue des Vendangeurs) pour un montant de 1 827,86 € net de taxe.

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le montant du fonds de concours à verser au SIEML qui s'élève à 1 370,90 €.

#### DCM 2025-45 – Fonds de concours au SIEML

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

### FINANCES - ADMISSION EN NON VALEUR

Le comptable public certifie qu'il n'a pas pu recouvrer des sommes relatives à deux factures, respectivement une entreprise et une facturation enfance, et sollicite l'admission en non-valeur du montant de 171,78 €.

#### DCM 2025-46 – Admission en non-valeur

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

### BUDGET 2025 – DECISION MODIFICATIVE N°2

Certaines dépenses nécessitent les ajustements budgétaires suivants :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
c/6811 Dot. aux amortissements	+ 28 050 €	c/741121	+ 1 600 €
c/023 Virement à la SI	- 26 450 €	Dotation except DSR	
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
c/21838-097 Remplacement poste supervision multisite (GTB)	+ 1 600 €	c/28046/040 Dot. aux amortissements	+ 28 050 €
		c/021 Virement de la SF	- 26 450 €

#### DCM 2025-47 – Décision modificative n° 2

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

### DOMAINE COMMUNAL – PROJET DE CESSION

La Commune a été sollicitée de la part de futurs propriétaires d'une parcelle sise rue Saint Samson, pour le rachat d'une petite portion de terrain communal jouxtant directement la propriété (une dizaine de mètres carré environ).

Comme habituellement, les frais afférents (frais de bornage et frais notariés) seront à la charge du demandeur.

Le Conseil Municipal donne un avis de principe favorable à l'unanimité.

### DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION

Le Conseil Municipal est appelé à donner un accord de principe afin d'engager les démarches de cession

- Décision n° 2025-20 du 20/05/2025 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) ZK 77 située(s) « 31 rue des Aubépines »
- Décision n° 2025-21 du 03/06/2025 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AA 133 située(s) « 5 rue des Charmes »
- Décision n° 2025-22 du 10/06/2025 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AC 28 située(s) « 11 rue Saint Samson »
- Décision n° 2025-24 du 10/06/2025 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AC 147 située(s) « 26 rue du 30 août 1944 »
- Décision n° 2025-25 du 10/06/2025 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AC 146 située(s) « 26 rue du 30 août 1944 »

Commune de Mozé-sur-Louet – Séance de Conseil Municipal du 1er juillet 2025

### QUESTIONS DIVERSES

- Présence de M HARDOUIN pour la présentation de l'analyse financière rétrospective lors de la séance du 2 septembre
- Information sur le recensement de la population
- Planning des mariages
- Planning congés d'été des élus

Fait à Mozé-sur-Louet le 3 juillet 2025  
Le Maire, Joëlle BAUDONNIÈRE



## Du théâtre, de la poésie...

à la résidence autonomie Les Jonchères !

### La résidence contribue à la journée nationale des aidants

Avec le « Comité d'aide aux aidants Loire Layon Aubance », la résidence participe à la journée nationale des aidants qui a lieu chaque année le 6 octobre.

Cette année, le comité propose la représentation théâtrale « Rage d'Aidant » d'Anne-Marie Teinturier. Cette comédienne explore les multiples facettes de la relation d'aide dans une représentation se déroulant dans un groupe de paroles d'aidants. Cette représentation est suivie d'un échange avec l'artiste et les professionnels du comité.

La représentation est ouverte à tous et aura lieu le **mercredi 1<sup>er</sup> octobre à 20h** au pôle culturel de Faye d'Anjou.

### L'étang des Ganaudières, une inspiration pour un prix concours

En ce début d'année, pour relancer notre journée de la poésie initiée en 2024, les professionnelles de la résidence ont proposé de participer au concours de poésie de « **Stop à l'isolement** ». Cette année, le thème était « Les quatre saisons » et a eu beaucoup de succès puisque près de 400 poèmes ont été envoyés.

Un de nos résidents a souhaité participer et a composé un poème intitulé « **Le parc des Ganaudières** », grandement inspiré de l'étang de Mozé.

Les résultats viennent de tomber et nous sommes très fières de vous annoncer que Monsieur Albert Chevalier, est arrivé **2<sup>ème</sup> du prix individuel** catégorie « Résidence autonomie, Résidence services seniors, béguinages, habitats partagés ».

Vous pourrez retrouver cette ode à la vie qui passe dans le **livre** qui sera **publié aux Éditions RAMSAY** ou plus simplement au sein de la résidence.



## Quelles sont les sanctions encourues par les auteurs de graffitis et tags ?

Les auteurs de graffitis et tags encourrent des **sanctions pénales** qui varient en fonction de la gravité des faits.

Pour des dégradations considérées comme légères, les contrevenants risquent **une amende pouvant aller jusqu'à 3 750 €** et une **peine de travail d'intérêt général**.

## Concours

des Petites Bull'



Les enfants depuis le mois de septembre avaient 5 BD à lire et devaient répondre à 10 questions. 24 enfants ont participé sur Mozé au prix et 3 enfants ont gagné des bons d'achat pour aller en librairie. Bravo à Olivia, Charly et Suzy !

# Un air de fête à l'étang

## pour le dernier repas de cantine !



Vendredi 4 juillet 2025, la fin de l'année scolaire a été célébrée de manière originale et joyeuse à Mozé-sur-Louet. Pour leur dernier repas de cantine, les enfants ont eu la surprise de quitter les locaux habituels pour un déjeuner en plein air, près de l'étang communal. Au menu de cette journée spéciale : de délicieux hot-dogs qui ont ravi les papilles des jeunes convives. Mais ce n'était pas tout. L'ambiance était festive, avec de la musique pour accompagner ce moment convivial.

Cette initiative réussie est le fruit d'une belle collaboration entre l'équipe du service restauration et celle du service animation de la commune. En unissant leurs forces, elles ont concocté un événement mémorable pour marquer la fin de l'année scolaire. L'objectif était clair : offrir aux enfants un repas festif et différent, et c'est mission accomplie !

Le déjeuner s'est prolongé dans la bonne humeur, et l'enthousiasme des enfants a même donné lieu à quelques pas de danse improvisés pour clore ce moment joyeux. Une belle façon de dire au revoir à l'école avant les grandes vacances !

# Un été mémorable

## dans les accueils de loisirs de Mozé et Denée !

L'été 2025 touche à sa fin, et il est temps de faire un bilan de ces belles semaines passées dans nos accueils de loisirs de Mozé-sur-Louet et Denée. Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'ouvrir trois sites pour accueillir les enfants et les jeunes : le site de Mozé pour les 3-10 ans, un autre site à Mozé dédié aux 10-16 ans, et enfin le site de Denée pour les 3-10 ans. Au total, ce sont environ 140 enfants et jeunes qui ont fréquenté nos structures cet été, profitant pleinement des activités proposées.

Cet été a été riche en temps forts qui ont créé des souvenirs inoubliables pour nos jeunes participants. Parmi les sorties phares, les enfants ont eu la chance de visiter le célèbre Puy du Fou, de s'émerveiller au Jardin des Kangourous, de s'amuser au parc d'attractions Papéa Parc et de découvrir les animaux du Refuge de l'Arche. De quoi varier les plaisirs et les découvertes !

En parallèle de ces excursions, des camps à thème ont permis aux plus grands de vivre des expériences uniques. Les 10-16 ans ont pu se dépasser lors du «Camp-Lanta» ou profiter d'un séjour nautique riche en activités aqua-

tiques. Les 8-10 ans n'ont pas été en reste avec un camp à Saint-Lézin, axé sur la nature, la musique et le cirque, promettant des moments de créativité et d'apprentissage.

Bien sûr, chaque semaine a aussi été ponctuée par une multitude d'activités sur place : des animations culturelles, sportives, manuelles, sans oublier les moments de «fabulation» qui ont stimulé l'imagination de chacun.

Nous remercions toutes les équipes pour leur dévouement et leur créativité, qui ont permis de faire de cet été un succès retentissant pour tous les enfants.



Pour tout renseignement complémentaire sur les activités proposées, n'hésitez pas à contacter le responsable Enfance Jeunesse, Nicolas PASCUITO au **06 87 79 25 33** ou par mail : [direction.enfancejeunesse@mosesurlouet.fr](mailto:direction.enfancejeunesse@mosesurlouet.fr)

## Du côté du Club de l'Amitié

Le 31 juillet, le club de l'amitié a fêté dans la joie et la bonne humeur les 100 ans de Mme Alphonsine GAINARD adhérente au club depuis de longues années. Nous lui souhaitons encore de belles années parmi nous.

### Les "jeudis du club"

ont repris le jeudi 21 août après 2 semaines de repos.

Venez nous retrouver autour des jeux de société multiples (belote, tarot, Tac-Tik, train mexicain).

Le tout accompagné d'un petit goûter

### La marche en dilettante

a également repris le jeudi matin. Nous invitons toutes les personnes qui souhaitent marcher dans la découverte de l'environnement à nous rejoindre : rendez-vous chaque jeudi matin à 9h15 parking salle des sports, pour un départ 9h30.

### L'atelier Bricolage

reprenra le mercredi 27 août de 14h à 18h, salle du Louet.

### La fabrication d'articles

pour Noël sera dans les projets à réaliser.

### La chorale

reprenra le vendredi 19 septembre. Répétitions de 14h30 à 16h, salle de l'Aubance.

Nous recrutons des chanteurs, même débutants, dans toutes les parties.

Notre programme est varié et nous travaillons avec des enregistrements sous la direction d'une chef de chœur.



Venez essayer vous y serez bien accueilli.

Notre club propose également 2 séjours chaque année, des sorties au restaurant, des visites insolites.

Contact : M.F. GODINEAU :  
06 78 76 24 42

C .LATHIERE : 06 74 39 43 46



## CONCOURS DE PETANQUE

**32 Triplettes maximum** (3 joueurs)

**Tous Publics** (2 Sociétaires maximum)

**Samedi 27 SEPTEMBRE 2025**

**MOZE SUR LOUET**

**Participation : 15 euros par Equipe**

**INSCRIPTION SUR RESERVATION**

**Uniquement par S M S 07 66 22 24 30**

**A partir du 22 août**

**Jusqu'au 20 septembre 2025**

**en indiquant les 3 Noms et 3 Prénoms  
de l'équipe avec un n° de téléphone**

**Accueil 13 h 00 sur le terrain**

**Début du jeu 13 h 30**



## Association Createerre, Mozé-sur-Louet

L'atelier Createerre reprend mi-septembre pour accueillir adultes et enfants.

Si vous souhaitez passer un temps convivial de création manuelle avec l'argile, contactez-nous par mail à l'adresse [createerrezoze49@gmail.com](mailto:createerrezoze49@gmail.com).

Nous souhaitons à tous une bonne rentrée !

# Association

## Tennis de table St Melaine Mozé



Le club de tennis de table a clôturé l'année 2024-2025 de bien belle manière.

Sur le plan sportif, 3 équipes progressent en division supérieure. L'équipe première retrouve le niveau régional, l'équipe 2 jouera en pré-région et une équipe de D4 monte en D3.

L'assemblée générale de juin dernier a été l'occasion de mettre à l'honneur plusieurs membres du club :

**Robert BOUCRÉ**, licencié depuis 1977, a été président pendant 22 ans et a largement œuvré au développement du tennis de table tant au niveau local que départemental.

**Jacques DESGRE** a aussi joué un rôle important dans le développement du club pendant de nombreuses années.

**Pierre MARTIN**, licencié en tennis de table pendant plus de 50 ans, assure l'encadrement et l'entraînement des jeunes depuis de nombreuses années.

Enfin, **Corentin DUBÉ** a reçu le trophée des jeunes bénévoles de la part du président du comité départemental des Médailleurs Jeunesse et Sport.

Les jeunes qui se sont distingués en compétition ont aussi été mis à l'honneur.

Le club de St Melaine-Mozé fonctionne bien grâce à l'engagement de ses bénévoles, mis à l'honneur pendant cette assemblée générale.

Pour la saison à venir, **un nouveau créneau débutant est ouvert le mercredi de 15h à 16h30** et sera assuré par notre entraîneur fédéral. Pour de **nouvelles adhésions, des essais sont possibles sur ce créneau**. Nous n'augmentons pas le prix de la licence cette année (110 € pour un jeune ou un adulte en compétition, 90 € pour un adulte en loisir).

Pour les jeunes, **les entrainements reprennent officiellement le mercredi 3 septembre 2025**.



Vous pouvez nous rejoindre à tous moments de l'année,

Contact et renseignements :  
francois.lecoq9@gmail.com - 06 29 16 38 26.

Et pour nous suivre sur les réseaux.



## Rentrée 2025 - 2026 à L'ASDMS LOISIRS

**L'ASDMS Loisirs a renforcé les effectifs de son bureau avec désormais 7 membres dont 5 nouveaux et pourra ainsi accompagner plus facilement les adhérents dans la pratique des différentes activités.**

**A**insi dès le lundi 8 septembre 2025, les activités de l'Association reprennent à Mozé.

Vous pourrez :

Marcher tous les jeudis avec Dominique : rendez-vous sur la place l'église de Mozé à 9h30 ou à 9h50 au départ de la randonnée. Le retour est prévu vers 12h20 à Mozé.

Pratiquer entre adultes à la salle des sports :

- du **badminton** les lundis de 20h00 à 22h00.
- du **tennis de table** les mardis de 18h30 à 20h30

Pratiquer diverses activités pour améliorer votre posture, votre souplesse, votre cardio à la salle du Coteau :

- de la **gymnastique posturale** les lundis de 14h45 à 15h45 avec Jean-Bastien
- du **cardio-renfo (fitness)** les lundis de 18h45 à 19h45 avec David
- de la **gymnastique tonique** les mardis de 10h30 à 11h30 avec Sébastien
- du **pilates** les mardis de 18h30 à 19h30 avec Cathy
- du **yoga** les jeudis de 19h00 à 20h00 avec Jessica.

Pour tout renseignement, contacter :  
[asdmsloisirs@gmail.com](mailto:asdmsloisirs@gmail.com)

Béatrice MARTINEAU :

06 32 10 85 07

Marie BOMARD :

06 68 68 03 88

Sylvie RUDELLE :

06 81 50 72 18

Maeva GOUPIL ROUSSEAU :

06 70 05 92 52

Pour les marches, contacter :

Dominique CONEAU :

06 81 45 81 23

[coneau.dominique@wanadoo.fr](mailto:coneau.dominique@wanadoo.fr)

Vous pouvez également consulter notre page Facebook « ASDMS Loisirs de Mozé-sur-Louet » sur laquelle vous trouverez entre autres notre bulletin d'adhésion.

# Clap de fin... et rideau levé sur la saison suivante au Prieuré !

## Le prix du meilleur livre avec Nicolas de la Médiathèque de Mozé-sur-Louet

Cette année, Nicolas avait proposé une sélection d'albums pour chacune des classes de l'école.



Après en avoir réalisé une lecture, les enfants ont eu la possibilité de voter, début juillet, pour leur album préféré.

Ainsi, dans la classe des PS-MS, **Vole, vole Carole** a été choisi, **La poule aux œufs cubes** chez les GS-CP, **Barbichette** en CE, **Le dernier des loups** par les CM !

Le dépouillement des votes a suscité beaucoup de suspense et d'excitation !

## Des jeux d'eau pour se rafraîchir

Lors des premiers jours de juillet, les températures élevées ont incité l'école à organiser des jeux d'eau au bord de l'étang pour toutes les classes. Cette dernière animation a permis de terminer le thème de l'année de façon un peu singulière. Au programme étaient proposés différents relais introduisant l'utilisation du pistolet à eau mais surtout le fameux ventriglisse ! En effet, sur une bâche alimentée par une eau savonneuse, les enfants pouvaient glisser dessus à plat ventre sur plusieurs mètres ! Cette attraction a été, sans conteste, celle qui s'est vu décerner la palme d'or du jeu préféré des élèves de cette matinée !



## Une dernière rencontre de l'année avec les résidents des Jonchères pour la classe de CE1-CE2

Il ne restait plus qu'une classe à se rendre à la résidence des Jonchères pour aller jouer avec les Anciens. C'est avec entrain que les CE se sont installés aux tables de jeux avec un adulte. Entre les parties de petits chevaux, le jeu de l'oie, le Uno, le Memory, les petits comme les grands d'ailleurs ont manifestement pris beaucoup de plaisir à jouer ensemble. Une belle expérience qui a permis de créer des liens forts entre les jeunes et les moins jeunes, prouvant ainsi que le jeu est un excellent moyen de se connecter, quel que soit l'âge.



## Des albums écrits en classe

Cette année encore, et ce dans la continuité du projet pédagogique de l'école, les enfants de chaque classe ont écrit un livre à partir d'un album sans texte. Un exercice qui demande de l'imagination, développe des compétences d'écrivain et favorise la cohésion du groupe dans ce travail collectif.

Les enfants ont pris du plaisir à devenir de véritables petits auteurs. Leurs histoires ont été découvertes lors d'un forum réunissant toute l'école.

## Au revoir les CM2 !

C'est toujours avec beaucoup d'émotion que les CM2 quittent leur école pour entrer au collège. Un passage qui les rend à la fois joyeux car ils entrent dans « la cour des grands » mais aussi avec le sentiment de quitter ce cocon dans lequel ils ont déjà parcouru une partie de leur enfance.



Bonne entrée en 6<sup>ème</sup> les CM2, en vous souhaitant plein de belles découvertes, de réussites et de nouvelles amitiés !

## En route vers la nouvelle année scolaire !

Celle-ci va débiter sous le signe du cirque, avec de nombreux projets à venir pour continuer à stimuler la créativité, l'esprit d'équipe et la curiosité des élèves.

# Mémento

## Médecin

**Dr ROUX**

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

## Pharmacie

**Mme Annabelle COINTEREAU**

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

## Dentistes

**Dr Elise CHOUKROUN**

et **Dr Mélanie GAUTHIER**

12, rue du 30 Août 1944

**Tél. 02 41 45 34 69**

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

## Masseurs-Kinésithérapeutes

**Philippe BOURDEAU**

**Fabrice MENANTEAU**

**Caroline MOREAUX**

14 rue du 30 août 1944

**Tél. 02 41 45 71 85**

Cabinet ouvert tous les jours de 8h00 à 20h00 sauf le week-end.

Domiciles assurés tous les jours sauf le

week-end.

## Osthéopathe

**Axel ZMANY**

26 bis, rue de la Fontaine

**Tél. 07 61 53 73 03**

## Infirmières D.E.

**Mme Marie-Line MANCEAU**

et **Mme Julie Vétault**

26 bis, rue de la Fontaine

**Tél. 02 41 45 30 00**

Soins à domicile sur prescription médicale.

Permanences sans rendez-vous le matin :

le mardi, mercredi, vendredi et samedi de

7h à 7h30.

## Assistante sociale

### Régime général

**Mme NUYS**

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

**Tél. 02 41 21 51 00**

## Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

## MSA

**Mme GUERINET**

Centre Social de Thouarcé

(mardi matin)

**Tél. 02 41 54 06 44**

## Taxis

**TAXI YOANN** - GOASDOUÉ Yoann

**Tél. 06 45 79 47 17**

**MT LOUISE TAXI** - SAHIAOUI Bouchaib

**Tél. 06 58 62 38 45**

## Serrurerie 24h/24, 7j/7

**Guillaume MARIE**

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

**Tél. 06 74 24 81 80**

## Bibliothèque

7, rue Saint-Samson

**Tél. 02 41 45 35 10**

**bibliotheque@mosesurlouet.fr**

- Lundi : 16h - 18h

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 19h

- Samedi : 10h - 12h30

## Permanences aide informatique

Chaque lundi de 14h15 à 16h15

sur inscription auprès de

Amandine Dommee

**Tél. 06 87 91 76 07**

## Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

## Mairie

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 16h30 (sans interruption)

**Tél. 02 41 45 31 66**

## Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence)

**Tél. 07 88 77 70 09**

## Transport solidaire

CCAS - M.F. GODINEAU

**Tél. 06 78 76 24 42**

## Correspondant du courrier de l'ouest

Philippe COSNARD

**ouphi49@gmail.com**

## Mutuelle Communale AXA

Mr DESAIVRE - **07 86 45 85 64**

# Agenda

## Concours de pétanque

**Samedi 27 septembre 2025**

Inscription avant le 20/09/2025, uniquement par SMS au 07 66 22 24 30.

## Accueils de loisirs

**Du 20 au 24 octobre 2025**

Ouverture des inscriptions le 25/09.

**Du 22 au 24 décembre 2025**

(Ouverture à Denée uniquement, fermeture de l'accueil à 16h le 24/12). Ouverture des inscriptions le 27/11.

**Du 16 au 20 février 2025**

Ouverture des inscriptions le 23/01.

**Du 13 au 17 avril 2025**

Ouverture des inscriptions le 27/03.



## Festival Arts d'hiver

**Vendredi 14 novembre 2025**

AFTERWORK - le blindtest géant en live

**Samedi 15 novembre 2025**

De nombreux spectacles.

## Forum "Distribution de composteur" par le 3RD'Anjou

**Mercredi 17 décembre 2025**

17h, Salle de l'Aubance. Modalités et inscriptions sur [www.3rdanjou.fr](http://www.3rdanjou.fr)

## On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos éléments à l'adresse : **communication@mosesurlouet.fr** avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).